

avidsen

Skydda

FR

Télécommande supplémentaire

pour kit alarme 100720 et 100731
Réf. 100724

Cette télécommande est compatible avec le système d'alarme 100720 et 100731. Une fois la phase d'apprentissage avec la centrale effectuée, vous pouvez l'utiliser pour activer/désactiver la centrale, lancer un alerte SOS ou régler le mode Home.

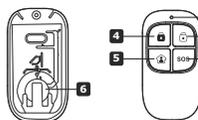
IMPORTANT: La présence d'obstacles entre le contact magnétique et l'unité centrale peut affecter la transmission.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Utilisez exclusivement piles de taille et voltage indiqué.
- Assurez-vous que les piles sont insérées correctement en observant la polarité indiquée dans le compartiment à piles.
- Retirez la pile si vous pensez ne pas utiliser le détecteur pendant un certain temps pour prévenir des fuites ou des déversements de liquide.

IMPORTANT : La télécommande utilise une pile de type CR2025 (fournie). Si le voyant de pile déchargée est allumé, ouvrez la télécommande en dévissant la vis située sur la face l'arrière et remplacez la batterie de charge comme indiqué dans le logement à piles 6.

DESCRIPTION



1	Voyant LED
2	Touche DISARM
3	Touche SOS
4	Touche HOME MODE
5	Touche ARM
6	Logement à piles

UTILISATION

Procédez à la phase d'apprentissage de la télécommande comme décrit dans le chapitre "Apprentissage Accessoires" des manuels des centraux compatibles 100720 et 100731. La phase d'apprentissage termine lorsque l'unité central émet un signal acoustique de confirmation. Une fois l'apprentissage effectué, la télécommande aura les mêmes fonctions de la télécommande fournie avec le kit d'alarme, comme indiqué:



Appuyez sur la touche **Arm** pour mettre en alarme. La centrale émet un signal acoustique de réception de la commande.



Appuyez sur la touche **Disarm** pour désarmer le système d'alarme. La centrale émet deux signaux acoustique de réception de la commande.



Appuyez sur la touche **Home** pour armer le système d'alarme en mode Home. La centrale émet un signal acoustique de réception de la commande.



La touche **SOS** démarre le scénario d'urgence et au même temps, la centrale envoie une notification par SMS (par exemple "RC-01 SOS", où 01 représente le numéro de la télécommande) et appelle tous les numéros de téléphone sauvegardés.

Problemes possibles après l'installation des piles:

La télécommande ne fonctionne pas

- La pile est déchargée et nécessite donc d'être changée.
- L'apprentissage avec l'unité centrale a échoué et doit être répété.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Alimentation: DC 3V (1 X CR2025) – Batterie incluse
- Portée radio ≤ 100 m (champs libre)
- Radio fréquence: 433 MHz (±75KHz)
- Plage de température: -10°C à 55°C
- Plage Humidité: ≤ 80% (sans condensation)
- Taille: 58,41 x 31,35 x 10,02 mm

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Entretien et nettoyage

N'utilisez pas de solvants chimiques pour nettoyer le boîtier extérieur afin d'éviter tout dommage aux pièces en plastique et le mal fonctionnement de l'alarme.

GARANTIE ET SERVICES

Ce produit est garanti 2 ans, pièces et main d'oeuvre, à compter de la date d'achat. Il est impératif de garder une preuve d'achat durant toute cette période de garantie. La garantie ne couvre pas les dommages causés par négligence, par chocs et accidents.

Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé par des personnes étrangères à la société AVIDSEN. Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.

Assistance téléphonique: 0892 701 369.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

INFORMATIONS DESTINÉES AUX UTILISATEURS

selon les termes de l'art. 13 du Décret Législatif 25 Juillet 2005, n° 151 "Application des Directives 2002/95/CE et 2003/108/CE, concernant la réduction de l'utilisation des substances dangereuses dans les appareillages électriques et électroniques, ainsi que l'élimination des déchets. Le symbole du conteneur barré reporté sur l'appareil indique qu'à la fin de sa durée de vie utile, le produit devra être récolté séparément des autres déchets.

Par conséquent, l'utilisateur devra apporter l'appareil arrivé à la fin de sa durée de vie aux centres de ramassage différentiel des déchets électroniques et électrotechniques, ou bien le redonner au revendeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil de type équivalent, à raison d'un contre un. Le ramassage différentiel grâce à l'avis de l'appareil envoyé au recyclage, au traitement et à l'élimination environnementale compatible, contribue à éviter les possibles effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise le recyclage des matériaux dont est composé l'appareil. L'élimination abusive du produit par l'utilisateur entraîne l'application des sanctions administratives prévues par le Décret Législatif n° 22/1997 (articles 30 et suivants du Décret Législatif n° 22/1997).

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIOELECTRIQUE (DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

SOCIETE (fabricant, mandataire, ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)

Nom: **AVIDSEN SRL**
Adresse: **Via Aldo Borletti 18**
20010 Santo Stefano Ticino (MI)
ITALIA

Téléphone: **(+39) 2 94943083**
Fax : **(+39) 2 9440979**

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Marque: **AVIDSEN**
Désignation commerciale: **Télécommande supplémentaire**
Référence commerciale : **100724**
Référence commerciale: **MS-09C**

Je soussigné, Francesco Carolla

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE: Directeur général

Déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE:

Article 3.1a et Article 2 2006/95/EC : (protection de la santé et sécurité des utilisateurs).
Norme de sécurité électrique appliquée:

EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+A12:2011+AC:2011+A2:2013
EN 62479:2010

Article 3.1b et Directive 2004/108/EC: (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique)

Norme CEM appliquée:
EN 301 489-1 V1.9.2
EN 301 489-3 V1.6.1

Article 3.2 : (utilisation efficace du spectre radioélectrique, de façon à éviter les interférences dommageables)

Norme RADIO appliquée:
EN 300 220-1 V2.4.1
EN 300 220-2 V2.4.1

Date: 22/12/2014

Signature: